

La Roche-Posay – Val de Creuse 2

Patrick Bidart



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/3286>
ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la culture

Référence électronique

Patrick Bidart, « La Roche-Posay – Val de Creuse 2 », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Poitou-Charentes, mis en ligne le 01 mars 2009, consulté le 23 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/3286>

Ce document a été généré automatiquement le 23 avril 2019.

© Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

La Roche-Posay – Val de Creuse 2

Patrick Bidart

Identifiant de l'opération archéologique : 204844

Date de l'opération : 2009 (EX)

- 1 L'opération de diagnostic archéologique du site de « Val de Creuse 2 » fait suite à l'instruction par les services de l'État d'un permis de lotir déposé par la SCI SETIMA. Ces parcelles sont situées au nord de la commune de La Roche-Posay (86), sur la pente du coteau dominant la rive gauche de la Creuse en amont de la confluence avec la Gartempe, le long de la RD 5 face au manoir de Val de Creuse.
- 2 Le site est très proche de la fouille de P. Fouéré (2002) suite au diagnostic de T. Cornec (2001) sur l'emplacement de la station d'épuration de la Roche-Posay. Ces travaux ayant révélé un site d'exploitation de matière première lithique siliceuse daté du Néolithique final orienté vers la mise en oeuvre et la production de nucléus de type « livre de beurre » doublé d'une production de haches taillées.
- 3 Le diagnostic archéologique s'est déroulé du 2 février au 11 février 2009. Il couvre une surface de près de quatre hectares, sondée à près de 6,5 % avec 30 tranchées de longueur variable adaptées au relief : pente assez marquée avec replats. Les parcelles sondées recèlent effectivement de la matière première sous la forme de blocs de silex en position secondaire dans des argiles jaunes. L'origine de la formation géologique de ce silex peut être attribuée au Turonien supérieur remobilisé dans des argiles à l'Éocène ou au Paléocène. Ces blocs redistribués sont caractérisés par des dimensions petites à moyennes, une corticale noirâtre, très érodée, parfois vacuolaire ; ils sont souvent gélivés, et d'une qualité globale moindre que ceux exploités sur le site de « Val de Creuse 1 ». Ces caractéristiques excluent leur exploitation pour des nucléus type « livre de beurre ».
- 4 Le mobilier lithique recueilli lors des sondages est remobilisé le long des pentes avec une plus forte densité sous les replats et en bas de pente mais aucune concentration véritable n'a été détectée : l'hypothèse d'un atelier de taille néolithique de vaste ampleur peut être

écartée sur les parcelles sondées. Le matériel est numériquement faible (n = 43). Outre le débitage, on distingue la présence d'outillage, grattoir et racloir sur éclat ainsi que deux ébauches de pièces bifaciales (type hache et tranchet douteux). Ces pièces peuvent être attribuées au Néolithique final sans trop de réserves.

- 5 Leur altitude relative, bien au-dessus du site de « Val de Creuse 1 », zone d'extraction, d'exploitation et de mise en forme d'ébauches variées, suggère une possible zone de finition, voire un habitat sur le plateau qui reste à découvrir. Aucune structure d'habitat attribuable à cette phase de fréquentation du site n'a malheureusement été détectée sur les pentes, mais le sommet de la butte reste hors emprise.
 - 6 Des vestiges antiques ont été également détectés en limite de parcelle 213 sous la forme d'un niveau de destruction constitué par des blocs de calcaire blanc (Turonien moyen) oxydés et parfois dissous, de nombreux et importants fragments de *tegulae* dans une matrice argileuse grise peu compacte. Cet ensemble est scellé par un niveau de sable gris issu d'une remobilisation récente de matériaux de la terrasse Fv-w présente au sommet du coteau.
 - 7 Le mobilier, très rare, se compose d'un fragment de bord de céramique sigillée, atelier de Lezoux, Phase VI, première moitié du II^e s., (détermination, D. Guitton), et d'un ressort de fibule en bronze.
 - 8 Le site antique véritable semble se développer en dehors des limites des sondages, sur un espace lisible dans le parcellaire actuel marqué par une forte déclivité formant un relief accusé dans le paysage.
 - 9 Le diagnostic est donc faiblement positif mais le secteur de « Val de Creuse » à la Roche-Posay reste archéologiquement très sensible notamment sur le sommet du plateau dominant la vallée et la zone basse de la terrasse proche de la Creuse pour le néolithique tandis que le site antique semble plutôt s'établir à mi-pente.
 - 10 BIDART Patrick
-

INDEX

operation Expertise (EX)

Thèmes : céramique, débitage, fibule, grattoir, hache, industrie lithique, outil, racloir, silex, tuile

Index chronologique : Empire romain, Néolithique

Index géographique : Poitou-Charentes, Vienne (86), Roche-Posay

AUTEURS

PATRICK BIDART

INRAP